

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2011

Le dix novembre deux mille onze à dix neuf heures, le conseil municipal de la commune d'Ercheu, légalement convoqué le 03 novembre 2011, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Eric Bertout, maire.

Etaient présents : Bertout Eric - Lamaire François - Morel Nadine - Lefebvre Jean-Marie - Keller Lysiane - Boddaert Dominique - Rocha Mario - Boitel Catherine - Vallière Mickaël - Thuillart Eric - Lefèvre Philippe - Dupré Daniel - Bonnissant Jean-Yves

Absents non excusés : Cambot Luc - Potier Nathalie

Secrétaire de séance : Thuillart Eric

REPLACEMENT DE LA POMPE DE FORAGE AU CHATEAU D'EAU

Monsieur le maire présente trois devis soit :

- SARL SPEE..... 35 880.00 € TTC
- Equipement picard..... 37 674.00 € TTC
- SAUR..... 31 784.90 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de retenir la SAUR.

CONVENTION DE MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE A L'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Monsieur le maire présente au conseil le projet d'une convention avec la SAUR différentes missions à savoir :

- entretien du dispositif de chloration, nettoyage du réservoir et entretien des poteaux d'incendie pour un forfait annuel de 1 865 €

- interventions à la demande de la commune pour reprise de branchement plomb, pose de bouche à clef, remplacement de vanne de réseau, réparation de conduites et à la station de pompage, réalisation de travaux neufs et recherche de fuites.

La convention serait conclue pour 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2012.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité et donne pouvoir à Monsieur Eric Bertout, maire, pour signer la convention correspondante.

EQUIPEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE (LIMITEUR DE SON)

Monsieur le maire propose d'installer un limiteur de son à la salle polyvalente. Nous n'avons reçu à ce jour qu'un seul devis. Cette question sera revue à la prochaine réunion.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2012.

En accord avec les intéressées, sont nommés agents recenseurs Me Seveste née Lecocq Alexandra et Me Demailly née Lhermitte Christelle.

Elles seront rémunérées sur la base d'un forfait de 500 € brut chacune.

CONVENTION ASSISTANTE SOCIALE

Monsieur le maire informe le conseil qu'il est nécessaire de renouveler la convention permettant à Me Christelle Roque, assistante sociale sur le territoire de Montdidier-Santerre, d'assurer une permanence en mairie d'Ercheu tous les premiers mardis de chaque mois de 10 H 00 à 11 H 30.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité et donne pouvoir à Monsieur Eric Bertout, maire, pour signer la convention correspondante.

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Suite à un doublon dans une facturation d'eau 2010, il est nécessaire d'apporter une modification au budget primitif 2011 de l'eau soit :

- article 673 (titre annulé/exercice antérieur)..... + 80 €
- article 615 (entretien et réparations)..... - 80 €.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité.

CONTRATS DES EMPLOYES COMMUNAUX

Monsieur le maire informe le conseil que le centre de loisirs accueille de plus en plus d'enfants. Cela nécessite une présence plus importante des animatrices et occasionne ainsi des heures complémentaires pour le personnel.

Il serait nécessaire d'augmenter le temps de travail hebdomadaire de Me Seveste Alexandra, Me Demailly Christelle et Melle Aufray Sophie.

Après en avoir délibéré et à la demande des intéressées, le conseil décide de porter le temps de travail hebdomadaire comme suit à compter du 1^{er} novembre 2011

- Me Seveste Alexandra, grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe : 17.5 heures par semaine
- Me Demailly Christelle, grade d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe : 12.5 heures par semaine
- Melle Aufray Sophie, grade d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe : 25 heures par semaine.

ADHESION AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Monsieur le maire propose une adhésion au CNAS pour le personnel non titulaire ayant au moins 6 mois de présence. Le conseil accepte à l'unanimité.

ARBRE DE NOEL/COLIS DES AINES

L'arbre de Noël aura lieu le vendredi 16 décembre 2011 à 18 H. La population sera informée. Un livre sera offert aux enfants de la naissance jusqu'au CM2. En cas d'absence, les livres seront disponibles en mairie jusqu'au 15 février 2012.

Le colis des aînés sera distribué le samedi 17 décembre.

PRIME D'HABILLEMENT

Sur proposition du maire et après en avoir délibéré, le conseil décide de reconduire la prime d'habillement des employés communaux titulaires de 45 € pour 2011.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le maire informe le conseil d'une demande d'une famille concernant 2 parcelles et une maison situées rue Jean d'Erchieu. Cette propriété jouxtant le tour de ville, celle-ci demande à la commune de participer à 50 % aux frais de bornage.

Après en avoir délibéré, le conseil ne veut pas participer à ces frais considérant qu'ils incombent au propriétaire des terrains

- Un arrêté va être pris concernant la réglementation sur la propreté communale. Celui-ci paraîtra également dans l'Ercheu Infos.

- Monsieur le maire propose de faire un état des lieux de l'éclairage public et propose de réfléchir à un programme de réhabilitation.

- Monsieur le maire informe le conseil d'une demande de subvention des Restos du Cœur. 4 familles de la commune ont été inscrites en 2010/2011. Après en avoir délibéré, le conseil décide d'octroyer une aide de 50 €.

- Monsieur Vallière se charge de trouver une animation pour la fête communale de 2012.

- Une conseillère soulève le problème d'un cyprès qui endommage les tombes au cimetière.

- Un conseiller informe le conseil de problèmes de sécurité lors de courses cyclistes.

Séance levée à 22 H.